



1^{ères} rencontres économiques des Paillons



Projet p8

Le futur complexe de L'Escarène se dessine



Création d'entreprise avec INCA p10

Un coiffeur s'est installé à Berre

C'est à travers un concept innovant tel que le speed-meeting que l'association Entreprises des Vallées des Paillons, présidée par Christine Scaramozino, a organisé ses premières rencontres économiques des Paillons.

p3



ZOOM

Entreprises des Vallées des Paillons

Premières rencontres économiques des Paillons

Déchetterie - Des missions et une étude globale validées

ENFANCE & JEUNESSE

Visite - Les centres de loisirs bien évalués

Crèches - De l'eau pour combattre le chaud

Petite enfance - Les petits bouts ont fait leur rentrée

CULTURE & LOISIRS

Spectacles - Du rire et de la musique sur les planches

Équipements - Plus de son et de lumière

ENVIRONNEMENT

Collecte des papiers - Candidature retenue chez Écofolio

Encombrants - Recrudescence des dépôts sauvages

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Projet - Le futur complexe de L'Escarène se dessine

Logements - Contrat de ville de Drap

Actualisation - Le SCoT bientôt présenté

Nouveau service - Droits des sols

Nice/Breil/Cunéo - L'avenir de la ligne

Création d'entreprise avec Initiative Nice Côte d'Azur

Un coiffeur s'est installé à Berre

LEADER - Le travail a bien avancé

ADPP/CDPP

Sport - Challenge du Pays des Paillons

Éducation - Soutien aux parents

Formation - Les pierres sèches

MAIS AUSSI...

Accompagnement - Lien d'Accueil Enfants-Parents

Festival - Ils en ont fait tout un théâtre

Commémoration - Hommage aux Résistants

L'éditorial du président

Dans une conjoncture nationale difficile, la Communauté de Communes du Pays des Paillons fait preuve d'une belle dynamique. Elle répond de ce fait à sa vocation d'être un outil au service des communes et des populations. La révision du SCoT, important document de planification, dictée par l'entrée de Coaraze au sein de notre intercommunalité et diverses évolutions législatives est en cours. Un souffle nouveau a été donné aux services notamment en renforçant et sécurisant le fonctionnement des crèches, en développant nos actions dédiées à l'aménagement du territoire, à la communication et à l'environnement. Le complexe polyvalent de l'Escarène est également lancé. D'importants investissements ont été consentis afin d'améliorer les salles de spectacles existantes. Il en va de même pour le stade de football de Drap. La voirie communautaire a été améliorée, des chantiers sont en cours en particulier sur la route du Rémaurian, axe éminemment stratégique. La convention cadre territoriale d'investissement pour la desserte en fibre optique de notre territoire engage financièrement notre collectivité pour 2,19 millions d'euros. L'étroit partenariat instauré avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, Initiative Nice Côte d'Azur et Entreprises Vallées des Paillons contribue à pérenniser et à développer notre tissu économique, source d'emplois et de proximité. Les missions concernant le projet de déchetterie ont été lancées pour, entre autre, la réactualiser et la mettre aux normes. En parallèle, une étude globale pour l'amélioration de la gestion des déchets a été validée. Dans un contexte de précarité généralisée, ces quelques exemples témoignent que la Communauté de Communes du Pays des Paillons se fixe des objectifs visant à répondre aux besoins de la population.



Edmond Mari



Communauté de Communes du Pays des Paillons

55 bis RD 2 204 - La Pointe de Blausasc - 06 440 Blausasc

CCPP : Tel. 04 92 00 75 80 / Fax. 04 93 54 91 61

ADPP : Tel. 04 93 76 28 99 / Fax. 04 93 87 97 74

Directeur de publication et Président de la CCPP

Edmond Mari

Responsables de la commission Communication du journal

Cyril Piazza et Alexandra Russo

Chargée de communication

(Photos - articles - mise en page - publicités)

Nelly Pujol - nelly.pujol@pays-des-paillons.fr - Tel. 04 92 00 75 94



Tiré à 15 000 exemplaires
ISSN : 2416-9269



Entreprises des Vallées des Paillons

Premières rencontres économiques des Paillons

Le 24 septembre, ont eu lieu les premières rencontres Économiques des Vallées des Paillons. Cet événement novateur, réalisé au sein de la société PAAL Scaramozzino, dans la zone industrielle La Roseyre de Contes, a rencontré un important succès.

Le but initial était de créer du lien entre les membres qui se connaissaient peu ou presque pas, instaurer un dialogue avec les nouveaux arrivants au sein de l'association Entreprises des Vallées des Paillons (EVP), et faire connaître l'association auprès de nouveaux industriels, entreprises et artisans afin qu'ils aient envie de rejoindre ce noyau. Pour ce faire, l'association EVP, présidée par Christine Scaramozzino, a proposé un rendez-vous au concept original et convivial. La soirée s'est articulée sur une présentation de l'association et des projets qu'EVP souhaite mettre en œuvre. « Nous avons pour objectif principal de mieux rayonner avec plus de participants, de fédérer de nouvelles entreprises, commerçants, industriels et entreprises de services, d'entretenir une dynamique économique et territoriale, créer des liens et promouvoir les savoir-faire locaux. Nous avons travaillé en liens étroits avec la Communauté de Com-

munes du Pays des Paillons depuis un an sur des projets économiques visant à développer l'attractivité du territoire, la visibilité des entreprises, l'emploi, le recyclage par le tri sélectif avec le soutien de la CCINCA. Nous avons conclu un partenariat avec la Communauté des Communes et mis en place un programme LEADER afin de travailler sur les grands axes de développement économique de notre territoire. Nous travaillons aussi avec un nouveau réseau d'entreprises des vallées « Ariane développement », présidé par Alain Ménardi, et qui vient compléter notre cohésion globale sur la vallée des Paillons. Soyons plus nombreux et encore plus efficaces » a exprimé Christine Scaramozzino. La soirée s'est ensuite prolongée autour d'un speed-meeting permettant de parler business autour d'une table, en sirotant un cocktail puis en dégustant quelques grillades. Les premiers échanges furent timides mais très vite, les discussions ont fusé. Les entreprises se sont présentées pour faire connaissance et échanger leurs cartes de visite.

Le président de la CCPP, Edmond Mari a complimenté la présidente d'EVP « Félicitations pour votre initiative. Nous avons travaillé depuis un peu plus d'un an de façon active avec les services de la CCPP pour avancer. Parce que dans le cadre de notre politique territoriale l'emploi



Environ 80 personnes et une soixantaine d'entreprises ont participé au speed-meeting organisé par l'association EVP.

c'est notre priorité, avec son maintien et son développement. Le fait d'échanger crée une dynamique tout à fait particulière et permet d'appréhender l'avenir » avant d'annoncer que le dossier signalétique avait beaucoup avancé.

Michel Calmet

Vice-président chargé du développement économique

« Les chefs d'entreprises des vallées des Paillons se bougent, se font connaître et reconnaître avec l'appui de la Communauté de Communes du Pays des Paillons, de la Chambre de Commerce et d'Industrie... Ils et elles se mobilisent, s'unissent avec l'association EVP pour que nous puissions vivre et travailler dans nos vallées. Rejoignez-les ! »



Déchetterie communautaire

Des missions et une étude globale validées

Le 27 août dernier, les élus communautaires se sont retrouvés au siège de la Communauté de Communes du Pays des Paillons pour délibérer sur les missions et une étude pour la déchetterie prévue au quartier Fouan de Jarrier à Contes.

Un courrier recommandé, en date du 27 juillet, avait été adressé au président de la Communauté de Communes du Pays des Paillons, signé par quatorze délégués communautaires, demandant de convoquer une réunion du Conseil communautaire avec pour ordre du jour la « décision de lancement de la construction de la déchetterie communautaire ayant fait l'objet d'une attribution du marché de maîtrise d'œuvre le 11 juin 2010, du permis de construire

le 23 septembre 2014 et de la confirmation de la subvention du Conseil général le 13 novembre 2014, et autorisation donnée au président d'engager toutes les formalités nécessaires à la réalisation de cette construction ». Une sollicitation faite durant l'été « afin de ne pas retarder la réalisation de cet équipement indispensable à notre territoire » ont exprimé les quatorze élus.

Jeudi 27 août dernier, trente et un élus communautaires se sont rendus au siège de la CCPP (sur 36 au total), pour participer à cette séance publique. Les discussions ont porté sur la décision de lancement de la construction d'une déchetterie communautaire au quartier Fouan de Jarrier à Contes, puis, sur le lancement d'une étude sur l'organisation de la gestion

des déchets (ordures ménagères, encombrants).

Après avoir délibéré, le conseil communautaire a « mandaté le président, Edmond Mari, pour prendre toutes les mesures afin d'assurer l'exécution et le règlement de la tranche 1 conditionnelle dans les phases PRO et DPGF du marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une déchetterie communautaire conclu avec la SARL ACTOM Architecture le 13 juillet 2010 ». Un vote qui s'est effectué avec 35 voix pour et 1 abstention.

A noter que la phase PRO qui est une étude de projet, consiste à déterminer les caractéristiques techniques de la construction future (formes, nature des matériaux...), son implantation définitive ainsi que d'en affiner son coût prévisionnel de



Plan d'implantation de la déchetterie.

construction et d'en estimer son coût futur d'exploitation. La mission DPGF (Décomposition du Prix Global et Forfaitaire) est quant à elle destinée à fournir le détail du prix forfaitaire de la construction à réaliser (préparation de chantier, génie

civil, réseaux...). La délibération a porté non pas sur la construction au sens strict de la déchetterie mais sur la mission PRO et DPGF qui sont des éléments, indispensables à l'étude, dans le but d'affiner le projet. L'étude va donc être engagée.

Visite

Les centres de loisirs bien évalués

Les centres de loisirs du Pays des Paillons ont reçu la visite du vice-président, de la CCPP en charge de l'enfance et de la jeunesse, Pierre Donadey, et de la coordinatrice enfance et jeunesse et responsable du contrat enfance et jeunesse, Corine Musselli-Durandy.

Cette année encore, la délégation « enfance et jeunesse » a fait le tour des centres de loisirs. La visite a commencé

par l'OCJC à Contes, a continué chez ALEJ à L'Escarène, s'est poursuivi à l'OMJCL à Drap et s'est terminée sur les hauteurs de Coaraze à l'APEEC. Ce fut l'occasion de discuter avec les équipes d'animateurs, les directeurs et les présidents des centres, de vérifier si les équipements fournis étaient suffisants et de rencontrer les enfants. Le vice-président, Pierre Donadey, a fièrement constaté que tout fonctionnait convenablement. « Je suis satisfait du travail réalisé dans chaque centre. Tous les

Pierre Donadey
Vice-président chargé de l'enfance et de la jeunesse

« *CLSH* : de supers animateurs ont accueilli vos enfants dans un esprit d'initiative remarquable. La continuité, par les restrictions budgétaires imposées, devra peut être nous obliger à plus de solidarité et participation. *Crèches* : équipes soudées, bien coordonnées autour des directrices. Hier comme aujourd'hui et demain nous souhaitons, avec elles et les élus, l'excellence pour vos enfants »



employés sont dévoués, souriants, entrepreneurs et à l'écoute de notre belle jeunesse ». Au total ce sont plus de 1 000 jeunes, âgés de 3 à 17 ans, qui ont fréquenté ces structures d'accueils durant le mois de juillet. Plus de 1 000 jeunes qui ont pu profiter des nombreuses activités qui leur ont été proposées. Sortie à l'acrobranche à Peïra-Cava, randonnée à Châteauneuf-Villevieille, piscine à Contes mais aussi une sortie aux îles de Lérins ont été programmées parmi de nombreuses autres occupations.



Comme chaque année, les centres de loisirs du Pays des Paillons ont reçu la visite des élus. L'occasion pour eux de se rendre compte que tout fonctionne correctement.



Crèches

De l'eau pour combattre le chaud

Pour faire face à la canicule de cet été, des activités autour de la piscine ont été programmées dans les crèches.

L'été 2015, a été particulièrement chaud. Si le thermomètre s'est affolé en atteignant des degrés im-

portants, les employées de crèches, elles, sont restées sereines. Pour ne pas entraîner les enfants dans cette vague de chaleur, les structures d'accueil du Pays des Paillons ont adapté leurs activités en installant des piscines et des circuits d'eau, à l'ombre des chapiteaux mis en place par la CCPP durant le

mois de juillet. Les 3 à 6 ans ont passé des journées à barboter dans l'eau. Pêche aux canards, pêche à l'épuisette ou jeux de transvasement, ont été organisés pour rendre ce moment ludique. Les bambins ont adoré se divertir en se rafraîchissant.



Parcours d'eau : les enfants ont adoré !



Moment de détente pour les plus jeunes qui ont aimé patager et jouer dans la piscine.

Petite enfance

Les petits bouts ont fait leur rentrée

184 bambins ont fait leur rentrée dans les 5 crèches du Pays des Paillons et près de 160 au sein du Relais d'Accueil Petite Enfance. Une chose est sûre, la rentrée aura été, pour tous, la même. Les parents ont été un peu stressés, les enfants contents de retrouver leurs assistantes maternelles, d'autres heureux de faire leur connaissance, et les employés ravis d'accueillir tout ce petit monde. Chacun a d'ores et déjà pris ses repères pour aborder cette nouvelle année en toute sérénité. Les activités ont repris et les minots débordent d'énergie. Voilà qui présage de bons moments à venir !



La Formigua à Drap



L'Olivier à Contes



La Petite Loco à L'Escarène



Lu Nistou de la Poucha à Blausasc



Le Relais d'Accueil Petite Enfance



Li Estélas à Coaraze

Spectacles

Du rire et de la musique sur les planches

La saison 2015-2016 a été déclarée ouverte dans les salles communautaires du Pays des Paillons.

A Drap

Les rideaux se sont ouverts le 4 septembre, lors d'une soirée placée sous le signe du rire à l'Espace Jean-Ferrat. L'artiste aux mille facettes, Michel Leeb, s'est produit sur les planches de la scène drapaise pour le plus grand plaisir du public qui a fait salle comble. Avec 38 ans de carrière au compteur, l'humoriste, comédien et acteur a repris ses sketches les plus connus. Il a interprété, avec tout le talent qu'on lui connaît, les voix d'un panel d'artistes, a fait revivre des aventures au Chinois, à l'Africain, à la mouche et au bourdon, a fait renaître la machine à écrire, et a fait jouer une saynète au maire, Robert Nardelli, à l'adjoint délégué au Sport et à la politique de la ville, Jean-Christophe Cenazandoti, et à une spectatrice. Autant de moments de déconne qui ont fait rire aux éclats les Drapais.



Michel Leeb, dans la peau de ses personnages.

A Berre-les-Alpes

Il y a un demi-siècle Pink Floyd voyait le jour. Cinquante ans plus tard, le 26 septembre 2015, le groupe Tribute to Pink Floyd s'est rendu à la salle Le Belvédère



Pink Floyd de retour à Super Bear pour quelques heures...

à la rencontre des fans. « J'avais 10 ans et je fouillais dans les vinyles de mon père pour sortir l'album « The Wall ». J'avais 17 ans, je dansais un slow avec Laurence « I Have become comfortably Numb ». Ce soir j'ai 39 ans et je me souviens, grâce à ces musiciens qui rendent hommage aux Pink Floyd » confie Lenny Rav. Tandis que plus loin, d'autres

spectateurs se rappelaient de leur voyage à Londres, en terminale. Pour le public, cette soirée était placée sous le signe de la mélancolie. Les trois choristes et les cinq musiciens ont, avec ce show « The Darkside », été fidèles aux Pink Floyd. Les fans ont été ravis d'assister à cette soirée exceptionnelle.

Équipements

Plus de son et de lumière

Les salles de spectacle communautaires Le Belvédère et l'Espace Jean-Ferrat viennent d'être dotées de nouveaux matériels de sonorisation et d'éclairage. Une initiative qui permet de garantir des moments plus intenses aux spectateurs de Berre-les-Alpes et Drap.

risé avec une ouverture par milieu est aussi venu s'ajouter aux équipements. « Le Belvédère est un outil indispensable à la vie associative, culturelle et éducative de Berre-les-Alpes. Ces nouveaux équipements accordés par la CCPP vont nous apporter les moyens de proposer des spectacles plus techniques. Notre fonds de concours étant le plus modeste, il est de plus en plus difficile de proposer des têtes d'affiches dans notre programmation. Néanmoins le Belvédère, salle Polyvalente d'animation rurale est fière d'avoir un taux d'occupation de plus de 180 jours par an. Soit un jour sur deux entre le comité des fêtes, les associations, les scolaires, les activités communales et bien sûr les spectacles communautaires » explique Bernard Martinez, élu en charge de la salle berroise.

A l'Espace Jean-Ferrat à Drap, du matériel supplémentaire a également été acheté pour garantir de meilleures prestations aux artistes. Une régie, une enceinte pour permettre des



La salle du Belvédère n'a pas perdu de temps pour utiliser son nouveau matériel. Ici, le vidéo-projecteur a servi pour les journées européennes du patrimoine.

retours de scène et « un patch analogique » ont rejoint les anciens équipements de sonorisation. La scène drapaise s'est aussi pourvue d'une structure d'éclairage avec « un Tour Rig » (moteur). « Grâce à l'action de la CCPP, la salle Jean-Ferrat se voit dotée d'un matériel « son et lumière » performant. Compte tenu des artistes accueillis à la salle Jean-Ferrat, cet investissement va éviter de régulières locations de matériel. En effet, son format technique répondra

aux attentes des artistes que cet équipement accueille. La nouvelle console numérique va apporter une qualité de son attendu par les chanteurs et musiciens que nous accueillons. La motorisation des lumières va simplifier et sécuriser le travail des agents en leur évitant de fastidieuses manipulations de gradins et un travail en hauteur. C'est donc autant les artistes, les agents que les spectateurs qui peuvent se féliciter de ce soutien technique de la CCPP » a adressé Christine Decordier, adjointe au maire de



Meilleur éclairage pour la salle polyvalente le Belvédère.



L'agent au service de la culture de Drap, Julien Lambin, aux manettes de la nouvelle console numérique de l'Espace Jean-Ferrat.

Drap déléguée à la culture et à l'événementiel. L'entreprise Technologie Créativité, mandatée par la Communauté de Communes du Pays des Paillons, a fourni tout ce matériel pour un montant global qui s'est élevé à hauteur de 81 677,46 eu-

ros HT. Le Théâtre de l'Hélice de Contes sera lui aussi nouvellement équipé. Un marché d'acquisition de matériel de sonorisation et de matériel scénique/luminaire est en cours. La livraison se fera en fin d'année.

Collecte des papiers

Candidature retenue chez Écofolio

La Communauté de Communes du Pays des Paillons s'est portée candidate auprès d'Écofolio dans le but d'améliorer la collecte des papiers et pour sensibiliser les citoyens.

Chaque année, Écofolio diffuse un appel à projet et invite les collectivités à déposer leur candidature. La Communauté de Communes du Pays des Paillons, soucieuse de la gestion du tri, a soumis un dossier. Le comité de suivi de la dotation, constitué de représentants du ministère en charge de l'écologie et du développement durable, de l'ADEME, de l'AMF,

d'AMORCE, du CNR et d'Écofolio, a, après consultation, retenu la candidature de la Communauté de Communes du Pays des Paillons, en se portant garant de la bonne utilisation des fonds alloués et de la pertinence des projets soutenus basés sur deux grands axes « l'amélioration de la collecte auprès des citoyens » et

« la captation de nouveaux gisements ». Il est envisagé de créer au sein du territoire vingt à vingt-cinq points de collecte supplémentaires, de privilégier l'implantation sur les lieux de passages et sur les emplacements visibles qui sont générateurs de performances, d'intervenir dans les écoles,

mais également de mettre en place une collecte spécifique auprès des établissements scolaires, des administrations et des entreprises du territoire, avec dotation en bacs dédiés au tri des papiers. Le montant de la dotation qui est attribué ne pourra pas dépasser 65 570 euros net de taxe.

Robert Nardelli

Vice-président chargé l'environnement et des déchets

« La CCPP se dote des moyens et dispositifs propres à assurer un développement durable. Dans le domaine du tri, la création des nouveaux points de collecte va encore rapprocher notre administration de ses administrés en leur facilitant le dépôt des papiers et favorisant leur recyclage. Je souhaite que ce nouveau service réponde aux aspirations de chacun »



Tous les papiers se trient et se recyclent

Catalogues - annuaires
Livres - cahiers
Enveloppes - papiers
Pubs - prospectus
Courriers - lettres impressions
Journaux magazines

A l'exception : des papiers d'hygiène, des serviettes en papiers et des suremballages des journaux

Encombrants

Recrudescence des dépôts sauvages

Pendant la période estivale, il a été constaté une recrudescence des dépôts sauvages de déchets divers notamment aux pieds des points d'apport volontaire du territoire des Paillons. Pour les élus, face à cette situation désolante, chacun doit faire preuve de civisme.

La recrudescence des dépôts sauvages d'encombrants et déchets divers est un phénomène inquiétant. Il y a certaines habitudes que même les

habitants les plus récalcitrants doivent adopter. « Les habitants de notre communauté ont à leur disposition tous les services permettant de préserver leur cadre de vie entre l'apport volontaire et le ramassage sur rendez-vous sur simple appel téléphonique. Les agents de la Communauté font leur maximum pour réaliser un service efficace mais si la propreté est à la charge du service public, le civisme reste le devoir des habitants » exprime le vice-président chargé de l'environnement et des déchets, Robert Nardelli.

Pour se débarrasser d'encombrants deux solutions sont possibles. La première, en prenant rendez-vous afin que les agents de la Communauté de Communes viennent collecter directement les déchets. La seconde en se rendant dans l'une des déchetteries de la Communauté de Communes du Pays des Paillons. Ces deux solutions permettent de remédier à une pollution visuelle, olfactive et source de danger sanitaire.



Ne pas confondre « dépôt sauvage » et « collecte des déchets ». Ce n'est pas parce que le dépôt se fait à proximité des bacs qu'il est pour autant autorisé.

Horaires d'ouverture des déchetteries

A Contes
(rue Marius Pencenat, près de la Poste)

lundi de 8 h à 12 h
mardi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
mercredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
samedi de 8 h à 12 h 30.

Tel. 04 93 79 03 50

Des bennes sont mises à disposition :
- Le 1^{er} jeudi du mois, de 8 h 30 à 11 h 30, sur le parking de la mairie annexe de la Pointe de Contes.
- Le 2^e jeudi du mois, de 8 h 30 à 11 h 30, au chemin des Castors, à la Vernéa de Contes.
- Le 3^e jeudi du mois, de 8 h 30 à 11 h 30, devant le parc Sainte-Hélène à Sclos de Contes.

Seuls les encombrants et la ferraille peuvent y être jetés.

A Blausasc
(col Pelletier)

lundi, mercredi et samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Tel. 04 93 79 51 04

A Saint-Martin de Peille
(route des Lacs)

lundi et mercredi de 14 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

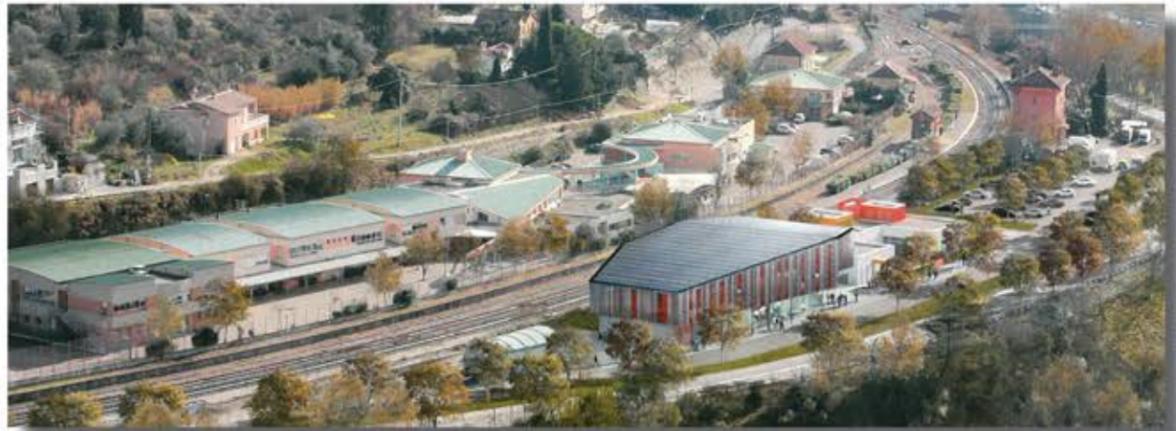
Tel. 06 21 16 35 77

Projet

Le futur complexe de L'Escarène se dessine

Afin de développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs, la Communauté de Communes du Pays des Paillons va réaliser une salle communautaire sur la commune de L'Escarène.

Le projet du complexe culturel avec une salle de spectacle et une salle polyvalente à L'Escarène se précise. Suite au concours restreint de maîtrise d'œuvre lancé par la Communauté de Communes, la conception de l'édifice est revenue à l'entreprise Duchier Pietra Architectes. Celle-ci œuvrera à la réalisation d'un bâtiment qui répondra aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées. Ce complexe sera construit sur un terrain sis au plateau de la gare, à côté de la crèche « La petite Loco ». Il sera agencé sur deux niveaux et édifié parallèlement à la D 2 566 et à la voie ferrée. Le coût prévisionnel du projet est estimé à 1 940 985 euros HT pour une superficie globale de 1 013 m² (avec office de 40 m²) et des abords de 528 m². Le lancement des travaux est prévu pour début 2017, pour une fin attendue au mois de mars 2018. « Les Escarénoises et Escarénois attendent avec impatience cette belle réalisation qui servira à de nombreuses activités : du théâtre, de la danse, de la musique, du chant, du cinéma, des expositions, des festivals, des congrès et des séminaires » confie le maire de L'Escarène, le docteur Pierre Donadey.



Esquisses du futur complexe communautaire de L'Escarène.

Logements

Contrat de ville de Drap

La Commune de Drap a été engagée dans le Contrat de Ville 2015-2020. Un document qui définit les projets à mener sur le quartier prioritaire La Condamine.

La commune de Drap, qui recense 4 474 habitants, dispose de plusieurs axes importants dont un quartier classé prioritaire avec La Condamine. A lui seul, il compte 1 580 habitants. Ce secteur excentré par rapport au cœur de village, est accessible depuis la départementale via le pont. Mais une seule ligne de bus dessert le quartier « cela ne permet pas de créer les conditions d'une perméabilité avec le reste de la commune et accentue une situation d'enfermement déjà présente » exprime le maire de Drap, Robert Nardelli.

La municipalité drapaise, qui tend vers plus de cohésion urbaine et de solidarité envers le quartier de la Condamine et de ses habitants, s'est donnée pour mission « d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les

écarts de développement dans les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants ».

L'évolution des dispositifs de la politique de la ville a conduit à l'élaboration d'un contrat de ville. Un projet élaboré en partenariat avec l'État, la Région, le Département et la CAF dont l'objectif est de dégager des moyens spécifiques, permettant d'œuvrer au quartier de La Condamine.

Les axes d'intervention définis s'orienteront vers l'habitat, l'emploi, le développement économique, la cohésion sociale, le cadre de vie et la rénovation urbaine. Un certain nombre d'actions seront menées en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays des Paillons au vu de ses compétences.

L'action de la CCPP au sein du contrat de ville est principalement axée sur les compétences qui se retrouvent de manière transversale parmi les piliers du contrat, à savoir « le développement économique et l'emploi », « la cohésion social », « le cadre de vie et



Le 10 juin, Ladislas Polski, conseiller régional, Sébastien Humbert, sous-préfet, Robert Nardelli, maire de Drap et Edmond Mari, président de la Communauté de Communes du Pays des Paillons, ont signé le contrat de ville de Drap.

la rénovation urbaine ». « Dans le cadre des orientations définies dans le SCOT, la Communauté de Communes du Pays des Paillons s'est donnée un certain nombre d'axes ma-

jeurs d'actions qui peuvent trouver au sein du contrat de ville, une issue opérationnelle » précise le président de la Communauté de Communes du Pays des Paillons, Edmond Mari.

Actualisation

Le SCoT bientôt présenté

Plusieurs réunions vont être programmées d'ici la fin de l'année pour avancer sur l'actualisation des enjeux du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui obtiendra une approbation au printemps 2017.

La révision du SCoT a été lancée au mois de mai dernier. Depuis, un Comité technique a été organisé au mois de juillet afin de superviser l'actualisation du diagnostic. Celui-ci sera présenté en réunion publique le 10 novembre à 19 h au siège de la CCPP, ainsi qu'aux membres du Conseil de Développement du Pays des Paillons et en conseil communautaire. Il y sera dévoilé les avancées de l'actualisation du document, avec la prise en compte des thématiques nouvelles comme la consommation foncière

des dix dernières années, l'état du commerce et de l'activité sur le territoire. Rappelons qu'à l'origine ce document est basé sur le développement territorial à travers différents points tels que les déplacements, l'activité économique, l'urbanisme, la consommation de l'espace, le logement, l'environnement, l'emploi, la mobilité... « Tous ces points sont abordés dans le SCoT afin d'équilibrer au mieux le territoire pour qu'il ne se transforme pas en dortoir. Le but étant de conforter l'attractivité du Pays des Paillons dans le contexte actuel » explique Fabrizio Ceccarelli, chargé de mission à l'aménagement du territoire.

À noter qu'il existe un dossier consultable, au siège de la Communauté de Communes, sur l'avancement du projet et dans lequel, chaque personne qui l'examinera, pourra laisser ses remarques.

Jean-Marc Rancurel

Vice-président chargé de l'aménagement du territoire

« Imposée par l'entrée de Coaraze au sein de notre intercommunalité et par diverses évolutions législatives, la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est lancée. Voilà une belle opportunité pour intégrer l'évaluation de ce dossier de planification approuvé en 2011 ».



Flux des trajets

Sur les 5 913 emplois que le Pays des Paillons comptabilise, 4 805 sont occupés par les résidents du territoire. Par ailleurs, 6 926 des actifs sortent du territoire tous les jours pour aller travailler.

Commune de résidence	Actifs entrants
Nice	1009
La Trinité	225
St-André-de-la-Roche	110
Tourrette-Levens	52
La Turbie	33
Cagnes-sur-Mer	32
Levens	32
Saint-Laurent-du-Var	31
Villefranche-sur-Mer	20
Menton	17

Commune de travail	Actifs sortants
Nice	4250
Monaco	729
La Trinité	509
Carros	154
Saint-Laurent-du-Var	135
Cagnes-sur-Mer	127
Saint-André-de-la-Roche	119
Antibes	87
Menton	75
Beaulieu-sur-Mer	55
Cannes	47
Villefranche-sur-Mer	47
Villeneuve-Loubet	43
Roquebrune-Cap-Martin	40

- Les flux intracommunaux représentent près de 70 % des navettes professionnelles internes au territoire
- Les flux internes les plus denses concernent les communes de Contes (44 %) et Drap (21 %)
- Les flux entrants proviennent principalement de Nice, de la Trinité et de Saint-André...
- Les flux sortants se dirigent principalement vers Nice, Monaco et la Trinité...

Nouveau service

Droit des sols

Le service de mise en commun de l'instruction des droits des sols est opérationnel depuis le 1^{er} juillet.

Suite à la décision de créer au sein de la Communauté de Communes un service d'instruction des actes et autorisations du droit des sols, l'intercommunalité a recruté un nouvel agent. Florence Renaud, urbaniste, a été affectée à ce service. Depuis cet été elle a également à sa charge les dossiers d'accessibilité et travaille en lien avec le service des marchés pu-

blics. En poste à temps partiel, Florence Renaud a déjà traité vingt-huit dossiers sur les communes de Berre-les-Alpes, Châteauneuf-Villevieille, Drap, Peille et Peillon, auxquelles vont rapidement adhérer, après approbation de leur PLU, les communes de L'Escarène et Lucéram. Six permis de construire, onze déclara-



Florence Renaud.

rations préalables et onze certificats d'urbanisme ont déjà été traités. Précisons que le service commun instruit les dossiers selon la réglementation en vigueur et émet un simple avis. La signature du dossier revient toujours au maire concerné.

Nice/Breil/Cunéo

L'avenir de la ligne

Dans le cadre du Contrat de Plan État/Région signé le 29 mai 2015 des financements supplémentaires ont été alloués à hauteur de 18 millions d'euros. Ces financements demeurent insuffisants et la mobilisation est toujours d'actualité.

En décembre 2013, SNCF Réseau a mis en place une limitation de vitesse à 40km/h en raison de la rapide dégradation de l'infrastructure. La signature de la convention entre la Région Piémont, RFI et SNCF Réseau a défini la mise en place d'un financement, à la charge de l'État italien, de 29 millions d'euros pour la réalisation d'interventions prioritaires nécessaires à la mise en sécurité de l'axe Cunéo-Vintimille. Ces travaux, toutefois, ne permettent pas de lever la limitation de vitesse. « Ces crédits permettront de remettre à niveau certaines infrastructures ferroviaires fragilisées. Cependant ces travaux ne peuvent suffire à pérenniser la ligne. Ils vont simplement maintenir les condi-

tions de circulation actuelles à la vitesse de 40 km/h au lieu de 80 km/h rallongeant le temps de parcours entre Tende > Nice de 1 h 30 à 2 h, défavorables aux trajets domicile/travail/études » explique Germain Nallino, président de l'association Les Amis du Rail. Face à cette inquiétude, l'association a rencontré une quinzaine de maires, conseillers départementaux, député, présidents et représentants de la Communauté de Communes du Pays des Paillons et de la CARF, et a effectué une dizaine de réunions publiques sur cette problématique. Les échanges ont permis d'apprécier cet axe dynamique structurant de l'aménagement du territoire et des relations internationales. Ces travaux sont complémentaires à ceux de la gare Drap-Cantaron et au projet de pôle multimodal de L'Escarène. Cette ligne ferroviaire répond aux besoins des déplacements des populations des vallées des Paillons tant pour les scolaires, que les étudiants, les salariés, les actifs, ou même les touristes qui l'empruntent.



Le 22 juillet, Germain Nallino, président des Amis du Rail Azuréen a rappelé les enjeux de la ligne ferroviaire Nice/Breil/Cunéo.

Création d'entreprise avec Initiative Nice Côte d'Azur

Un coiffeur s'est installé à Berre

Cédric Gilardi, jeune Berrois âgé de 24 ans, professionnel de la coiffure, exerce depuis 2007 sa passion. Aujourd'hui, c'est au sein de sa commune que l'enfant du village a voulu mettre son talent à profit, en saisissant l'opportunité de reprendre le seul salon de coiffure de Berre-les-Alpes. Dans le cadre de la convention partenariale signée entre la Communauté de Communes du Pays des Paillons et la plateforme Initiative Nice Côte d'Azur, le coiffeur a été soutenu dans son projet de commerce de proximité.

C'est en présence de, Maurice Lavagna, maire de Berre-les-Alpes, Edmond Mari, président de la Communauté de Communes du Pays des Paillons, Sébastien Bertoni, président d'Initiative Nice

Côte d'Azur, et de nombreux élus, que Cédric Gilardi a été mis à l'honneur.

Avant de céder la parole au président d'Initiative Nice Côte d'Azur, le maire, Maurice Lavagna a introduit en remerciant la plateforme qui aide les entreprises à s'installer « C'est une sécurité importante pour débiter dans l'aventure. A Berre, nous avons un institut de beauté, un bar-tabac qui fait hôtel et restaurant, un second restaurant, une épicerie et maintenant nous avons un coiffeur. Pour un petit village comme le nôtre et si proche de la ville, c'est une chance ».

« Une entreprise qui s'implante à Berre-les-Alpes en vaut peut-être dix qui s'implantent en cœur de ville dans le centre de Nice » a exprimé Sébastien Bertoni, qui a ensuite développé en annonçant qu'un parterre d'experts avait étudié le projet du jeune coiffeur sur la viabilité de son salon avant de lui

remettre le prix créateur d'entreprise lauréat du prêt Initiative Nice Côte d'Azur. « Nous donnons un coup de pouce financier par l'octroi de prêt à taux zéro. Le démarrage d'activité d'un entrepreneur est le début de tous les dangers, c'est pour cette raison que nous ne vous lâchons pas. Nous effectuons un suivi pendant 3 ans permettant à 80 % des entreprises d'être toujours sur pied au bout de 3 ans d'activité. Cela pour augmenter les chances de réussite ».

Pour le président de la Communauté de Communes du Pays des Paillons, Edmond Mari, « Initiative Nice Côte d'Azur est un outil remarquable qui défend ce qui nous est cher. Nous sommes très attachés à la proximité. C'est une réponse aux besoins locaux et qui évite aussi les déplacements. C'est pour moi un élément fondamental de l'aménagement du territoire. Pour pérenniser notre territoire nous avons besoin de ces commerces et de ces artisans ».



Grâce à Initiative Nice Côte d'Azur, le coiffeur, Cédric Gilardi, a pu s'installer à Berre-les-Alpes.

LEADER

Le travail a bien avancé

Une nouvelle dynamique s'est mise en place pour accompagner le programme européen LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) 2014/2020 avec la constitution du Groupe d'Action Locale. Celui-ci regroupe un Comité de programmation, des Groupes d'Accompagnements Thématiques, une cellule animation, un Comité technique et un Comité des cofinanceurs.

Le Comité de programmation

Cet organe décisionnaire regroupe trente-deux membres, soit 60 % de personnes issues du privé, (18 sociaux professionnels) et 40 % de personnes issues du public (14 élus du territoire). Il repose autour de binômes de travail qui s'appuient sur des Groupes d'Accompagnement Thématiques (GAT) au nombre de sept, et construits en fonction des axes stratégiques LEADER qui ont été portés par la candidature. Ceux-ci s'orientent sur les thématiques « Structuration touristique », « Projets collectifs dans le Pays des Paillons », « Dynamique entrepreneuriale », « Mobilité mutualisée », « Coopération », « Suivi/évaluation » et « Communication ». Ils permettent de définir les qualités attendues pour les

projets du territoire, fixent les critères de sélection, proposent des partenariats possibles et viennent en soutien à la cellule animation LEADER qui s'est formée le mois dernier.

Cellule animation LEADER

Pour travailler sur l'installation de ces sept GAT, l'Association pour le Développement du Pays des Paillons a procédé au recrutement d'un gestionnaire LEADER. Sylvie Bonnel, en poste depuis mi-septembre, a comme principales missions la réalisation du suivi administratif, financier et réglementaire du dispositif LEADER ainsi que l'accompagnement des porteurs de projets dans leurs différentes démarches. Elle travaille en collaboration avec Stéphanie Patois, chef de projet de cette cellule.

Ces deux techniciennes constituent la cellule animation LEADER.

Les membres du GAT et l'équipe animation LEADER

Toutes ces personnes, choisies au regard de leurs compétences et de leur implication au sein du territoire, sont accompagnées dans leurs nouvelles fonctions par Claire De Séverac, ingénieur-conseil en développement des territoires, lors de journées de « formations/actions » qui permettent de les confronter à des mises



Sylvie Bonnel, gestionnaire, et Stéphanie Patois, chef de projet de la cellule animation, travaillent sur le plan de développement du dispositif LEADER.

en situation et de les orienter convenablement pour qu'elles puissent présenter un projet cohérent avec des arguments constructifs.

À noter que le règlement intérieur et la charte déontologique sont d'ores et déjà validés pour la prochaine signature de la convention quadripartite, prévue fin novembre, entre l'Association pour le Développement du Pays des Paillons, la Région, le Groupe d'Action Locale et l'Agence de Services et de Paiement, qui permettra de mobiliser les fonds euro-

péens pour le développement du territoire des Paillons.

Vu la complexité de ce programme, l'équipe animation LEADER effectuera un passage, au mois de décembre, dans chaque commune du Pays des Paillons pour expliquer ce qu'est le dispositif LEADER, sensibiliser la population et aller à la rencontre des porteurs de projets potentiels. Les dates seront diffusées dans la presse quotidienne régionale. Dans ce même esprit, un site internet sera disponible à la fin de l'année.

Sport

7^e challenge du Pays des Paillons



Les coureurs du 7^e challenge pédestre du Pays des Paillons ont été récompensés.

Cette année, l'édition 2015 a proposé cinq courses. Les départs ont été sifflés à L'Escarène le 3 mai pour le 14^e Trail de l'Escarènoise, à Blasasc le 24 mai pour la 5^e édition du Speed des Limaces, à Peillon le 31 mai pour la 7^e Monta Cala et à Drap le 13 juin pour la fameuse course nocturne des collines.

Au total, ce sont plus de 600 partici-

pants qui ont foulé le territoire du Pays des Paillons. Le 31 juillet, afin de récompenser les fidèles coureurs, le président de l'ADPP, Pierre Donadey, a convié les sportifs dans la salle des fêtes de L'Escarène pour la remise des prix. Les vainqueurs : Carine Verlay (féminine) et Moez Amar (masculin) ont eu l'opportunité de voir inscrit leur nom sur le trophée et de repartir avec un élément de l'œuvre d'art évolutive, créée par l'artiste Koba Luca.

Le président de l'ADPP, Pierre Donadey, a félicité tout le monde et a souligné qu'il souhaitait atteindre un double objectif l'année prochaine « *Fédérer les personnes, les associations, les communes pour rendre cette activité sportive attractive et atteindre les 13 courses pédestres font également partie du challenge* ». Chaque coureur est ensuite rentré chez lui avec un panier de produits agricoles locaux après avoir levé le verre de l'amitié.

Le Palmarès



Scratch : Carine Verlay et Moez Ammar

Cadet : Anthony Pouzolles

Junior : Benjamin Berkoukchi

Espoir : 1. Laurianne Ciais et Christophe Vellutini, 2. Boris Lecomte, 3. Julien Duchateau.

Senior : 1. Robert Sai, 2. Thibault Tchilinguirian, 3. Julien Waltzer.

Vétéran 1 : 1. Jacky Renaud, 2. Jean-Luc Politi, 3. Claude Chopineaux.

Vétéran 2 : 1. Paulette Monnet et Dany Cabus, 2. Anne Deloire et Régis Kielbowicz, 3. Christian Torre.

Vétéran 3 : 1. Jocelyne Gaignebet-Gubbiotti et Gilles Grindler, 2. Marguerite Grindler.

Vétéran 4 : 1. Francis Bonnet.

Éducation

Soutien aux parents

Le Conseil de Développement du Pays des Paillons (CDPP) avait en 2013/2014 engagé une action d'aide à la parentalité au collège François Rabelais de L'Escarène. En concertation avec la principale du collège, Salima Boussehaba, et avec la collaboration de, Michel Orenge, de l'école Saint-Exupéry, la démarche a été reconduite en 2014/2015.

En partenariat avec l'APPESE et la CAF 06, des réunions avec les parents ont été mises en place sous l'égide du CDPP. Au total sept groupes de discussions ont été organisés, et animés par Gilbert Autheman et Georges Coppin, en qualité de psychologues, au collège Rabelais et à

l'école St-Exupéry de L'Escarène, sur les thèmes du harcèlement à l'école, des familles recomposées et des problèmes liés au divorce... En complément une conférence-débat s'est déroulée le 28 mai à la Grave-de-Peille en présence du maire, Cyril Piazza. « *Ces rencontres visent à proposer un échange avec les parents afin de trouver des solutions aux difficultés rencontrées par les parents et à leur redonner confiance dans leur rôle de parents* » a précisé le président du CDPP, Alain Giordan. Les nombreux échanges ont permis de mesurer l'engouement des participants, qui à leur demande, souhaitent poursuivre l'action pour une nouvelle année. Le prochain objectif est d'atteindre un public plus large. Le projet a, par ailleurs, été présenté aux parents d'élèves à la rentrée scolaire 2015/2016.



Une rencontre a eu lieu le 22 septembre à l'école Saint-Exupéry pour présenter l'action du CDPP aux parents d'élèves.

Mardi 10 novembre, à 18 h, à l'école Saint-Exupéry à L'Escarène aura lieu le 2^e groupe de discussion de l'année.
Infos: Julien Bienvenu au 06 70 01 63 28.

Formation

Les pierres sèches

C'est la 4^e année que l'Association pour le Développement du Pays des Paillons organise des journées de formation à la pierre sèche. Un événement qui obtient toujours autant de succès au vu du nombre croissant de participants.

Dans le cadre des actions menées par l'Association

pour le Développement du Pays des Paillons, de nombreuses actions sont menées sur le territoire avec notamment la mise en place d'ateliers de formation autour de la pierre sèche. « *L'objectif de ces journées est le soutien à la restauration, à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine « pierre sèche » des Paillons* » explique Maxime Hennebert, chargé de mission.

De nombreux stagiaires, accompagnés par l'artisan murailié, Alain Régis, ont contribué, à la restauration de leur patrimoine. Samedi 19 septembre c'était atelier « Initiation calade », puis « Réalisation d'escaliers » et « Création de murs en pierres sèches » à Contes. Le 10 octobre cette formation gratuite a également permis de restaurer une calade à Châteaufort-Ville-



Près de trente stagiaires se sont retrouvés au jardin du Fraou à Contes pour assister aux trois ateliers proposés autour de la pierre sèche. Ci-contre, la construction d'un mur.

Accompagnement

Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Un diagnostic de territoire a permis de se rendre compte de la nécessité à prendre de nouvelles mesures en matière de petite enfance. Par ce constat, la Communauté de Communes du Pays des Paillons met en place une nouvelle action du contrat enfance et jeunesse en créant un Lieu d'Accueil Enfants-Parents.

L'existence des structures multi-accueil de la Communauté de Communes du Pays des Paillons a permis de recenser des besoins de la population. Après diagnostic et dans le cadre d'une dynamique de développement de la politique de soutien à la famille, la Communauté de Communes a pris en compte

la nécessité de créer un lieu de rencontre enfants/parents. Les besoins d'accompagnement des familles ont conforté la décision de la Communauté de Communes à la création d'une nouvelle structure de services sociaux. Suite à ce constat, un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) va s'implanter, à partir du 4 novembre, dans une salle prêtée par la Croix-Rouge, sur la commune de L'Escarène, au 135 avenue Honoré Donadey. « Nous avons repéré une évolution sociétale qui entraîne un changement du rôle parental qui nous amène à proposer un accompagnement et une écoute face à la demande des familles » explique le vice-président de la petite enfance, Pierre Donadey. Par cette initiative, un temps d'accueil s'effectuera un

mercredi sur deux, de 9 h à 11 h. « Le but de cette démarche est de proposer des moments de complicité qui permettront aux participants du projet Baobab de tisser leur relation de parent » confient les éducatrices de jeunes enfants Manon Bianchini et Lauri Marro. Ces deux professionnelles de la petite enfance animeront le « Projet Baobab ». Elles accueilleront des enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte responsable autour d'une boisson chaude, de jeux libres pour les enfants, de moments passés avec une marionnette mascotte, de comptines, de chants, de lecture, ainsi que d'ateliers partagés entre enfants et adultes. Petite précision : les parents présents durant toute la durée de l'accueil restent responsables de leurs enfants.

Les éducatrices de jeunes enfants, Manon Bianchini et Lauri Marro ouvriront les portes du Lieu d'Accueil Enfants-Parents, jeudi 4 novembre, de 9 h à 11 h, grâce au partenariat effectué avec Jérôme Bégarie, directeur du complexe Croix-Rouge de L'Escarène. Le projet Baobab est ouvert à tous les habitants du Pays des Paillons.



Festival

Ils en ont fait tout un théâtre

Le 4^e festival de théâtre amateur organisé par l'Association pour le Développement du Pays des Paillons, présidé par Pierre Donadey, et suivi par le chargé de mission, Maxime Hennebert, en partenariat avec l'association Testa Gamba de Châteauneuf-Villevielle, présidée par Magali Sgro, a été applaudi par un public dont l'affluence a approché les 1 645 spectateurs.

Plus de 30 troupes ont, durant tout le mois de juin, présenté 25 représentations, sur l'ensemble du territoire du Pays des Paillons. « Pour la première fois cette initiative a réuni l'ensemble des treize communes » a fièrement précisé le président de l'ADPP, Pierre Donadey. Cette 4^e édition, appréciée du public, a proposé des comédies, du drame, des pièces satiriques, du théâtre d'impro et même des dialogues en nissart. Le but de cette initiative est de proposer un événement autour du bénévolat et de mettre à disposition cet art à la portée de tous, en le rendant libre d'entrée. Paris



La 4^e édition du Festival de théâtre amateur du Pays des Paillons a rencontré un franc succès.

réussi cette année ! Un grand nombre de spectateurs en ont bénéficié. Rendez-vous l'année prochaine pour la 5^e édition qui promettra une autre série de moments conviviaux à toutes les générations.

Commémoration

Hommage aux Résistants

A l'occasion du 71^e anniversaire de la libération des Paillons, de nombreuses personnes se sont rendues à la main de Cantaron pour rendre hommage aux Résistants.



Le Souvenir Français a déposé une gerbe en hommage aux Résistants.

Samedi 29 août, pour commémorer la libération des Paillons et célébrer le 71^e anniversaire, la Communauté de Communes a invité, avec l'appui du maire de Cantaron, Michel Guidi, la population à se rassembler au giratoire de la pénétrante des Paillons. Lieu où surplombe la main tendue dirigée vers le ciel, créée par Modeste Casoni, tel un message de paix et d'espoir. Le 29 août, la vallée des Paillons a vécu un moment d'unité. « Nous voici encore une fois, tous réunis, anciens Résistants, élus, représentants des associations patriotiques, habitants de nos vallées pour rendre hommage aux Résistants des Paillons tombés en combattant l'occupant nazi » a évoqué Daniel Clouchoux, membre du comité des Amis de la Résistance. Huit dépôts de gerbes se sont succédé au pied de la plaque érigée, puis, la Marseillaise et le chant des par-

tisans ont été fredonnés, les porte-drapeaux ont salué le Monument de la Résistance et les discours ont fusé pour que l'Histoire reste gravée dans les mémoires. Geneviève Bach, présidente du Souvenir Français a exprimé « Les survivants se doivent de laisser des témoignages pour que nul n'oublie ». Le Général Alfred Morel, délégué départemental 06 du Souvenir Français a formulé son attachement pour que la jeunesse soit associée à ces cérémonies « Le souvenir français a pour vocation de transmettre le flambeau aux jeunes générations en leur donnant, par le maintien du souvenir, le sens du devoir, l'amour de la patrie et le respect de ses valeurs ». Durant la cérémonie, les protagonistes ont eu une pensée vers Josette Riboldi, présidente honoraire du Comité des Paillons, partie en 2011, qui avait participé à la réalisation de ce monument.